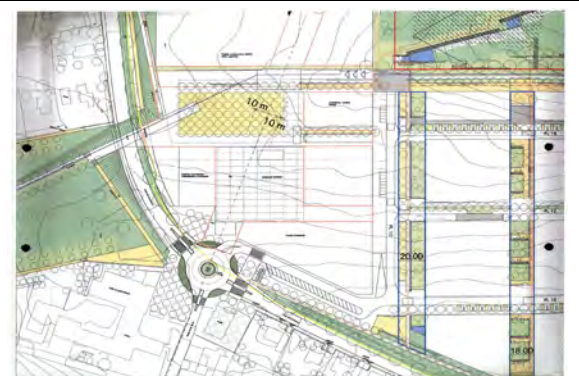
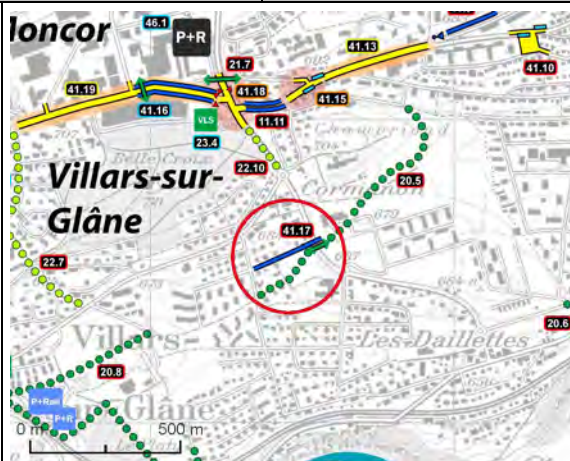


Mesure 41.17	Aménagement d'un passage inférieur TP et MD pour le franchissement de la route de Cormanon (Dort-verte)	Coût : 4'276'000 CHF
---------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------



PAD Cormanon-Est, Structure espaces non bâtis, Documents d'appui (Descombes Architectes, 2001)

Description de la mesure :

La route de Cormanon supporte des charges de trafic conséquentes (25'000 véh/j) et ne comporte pas de possibilité de franchissement sécurisé pour les MD et les TP (carte des points faibles, figure 3). Cet axe nécessite l'aménagement d'une liaison entre le chemin des écoles et du Verger et le secteur de Cormanon, avec un franchissement inférieur sécurisé de la route. Cet aménagement constitue de plus un élément central pour la liaison MD Trans Agglo (Paquet de mesures P20) reliant Avry à Düdingen et s'inscrit dans la continuité de la liaison MD en site propre "Dort-Verte" inauguré en 2011 entre Fribourg et Cormanon.

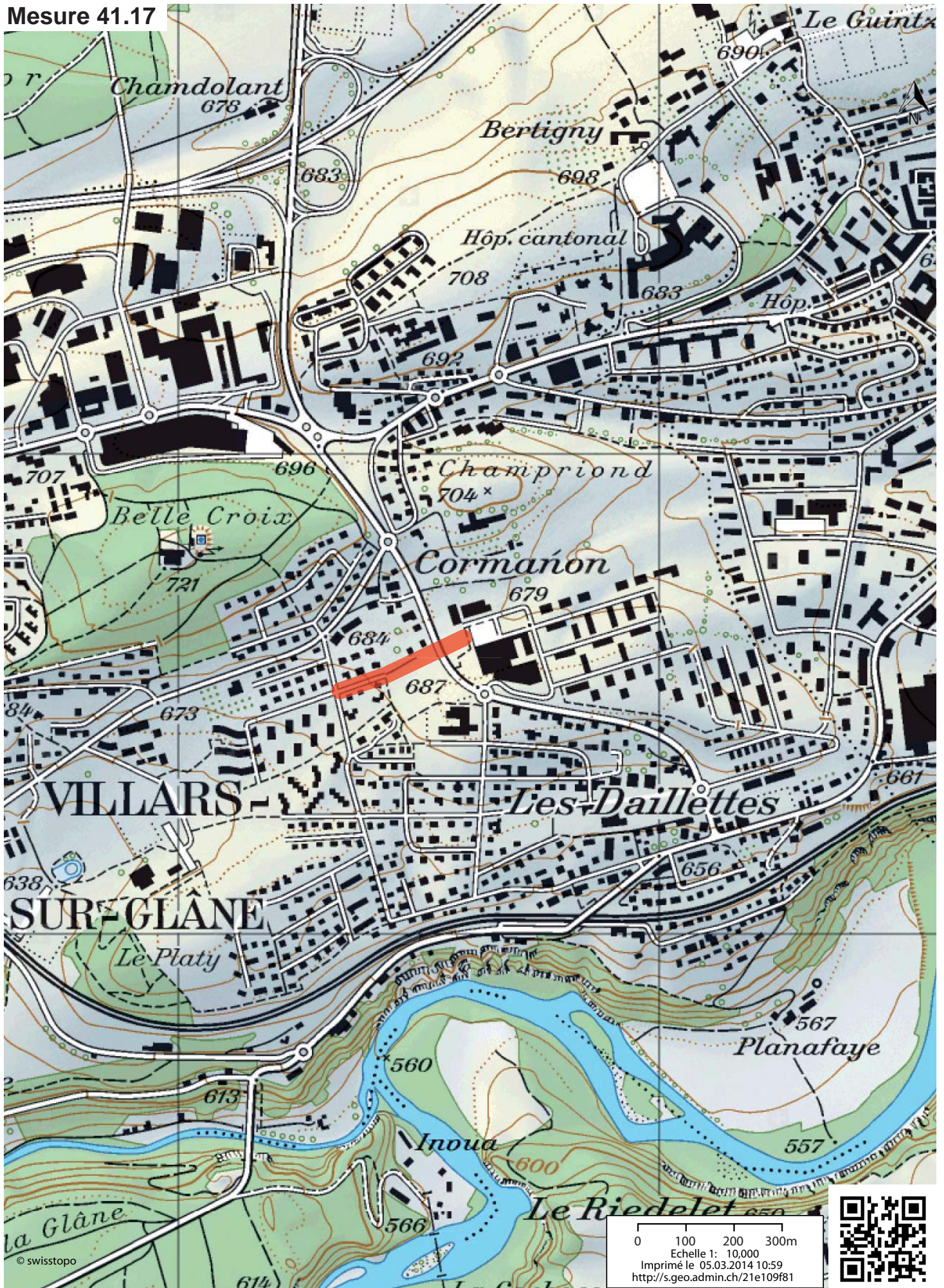
Pour les transports publics, dans le but d'améliorer l'efficacité et l'attractivité de la ligne 5 (concept TP 2030, figure 31), notamment de la rendre nettement plus directe (itinéraire actuellement très sinueux et par conséquent surtout attractive pour les usagers captifs), la réalisation d'un nouveau franchissement représente une mesure importante pour le développement du réseau des lignes urbaines principales (principe TP, figure 26). Avec la réalisation d'un passage inférieur, les bus de la ligne 5 pourrait ainsi à partir du terminus actuel de Nuithonie directement poursuivre leur parcours en direction du quartier du Verger et de la halte de Villars-sur-Glâne.

L'aménagement de ce passage inférieur et des aménagements connexes de mobilité douce et de transports publics font partie du projet Dort-Verte, intégré au PAL de la Commune de Villars-sur-Glâne. La Commune dispose déjà de l'ensemble des terrains nécessaires à la réalisation de ce projet.

Instances concernées :

Canton de Fribourg (SPC et STE) ; Agglomération ; Commune de Villars-sur-Glâne; tpf

Instance responsable : Commune de Villars-sur-Glâne
Priorité : <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C Argument principal pour la priorisation : Il est nécessaire de sécuriser les franchissements MD de la route de Cormanon qui se trouve sur l'itinéraire de la Trans Agglo. De plus, il est impératif d'améliorer l'efficacité (autant pour les usagers que pour l'exploitation) de cette ligne importante dans le sens des principes à la base de l'évolution du réseau TP structurant (axes forts et lignes urbaines principales).
Echéancier de réalisation : Court terme (2015-2018)



© swisstopo